

SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES

Affaire suivie par Cédric RENE

03 26 63 67 28 - cedric.rene@ccmoivrecoole.fr

Saint-Germain-la-Ville, le 10 mars 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil communautaire :

Jeudi 16 mars 2023 à 20 h30
A la salle des fêtes de Marson

ORDRE DU JOUR

I. FINANCES

1. PPI (débat)
2. Fonds Verts (information)

II. RESSOURCES HUMAINES

3. Organigramme des services
4. Modification du règlement intérieur des agents
5. Modification des modalités de mise en œuvre du télétravail
6. Règlement des formations
7. Création emplois saisonniers – Animation
8. Ouverture poste attaché hors classe
9. Ouverture poste agent d'entretien siège

III. SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

10. Primarisation Ecoles de Courtisols
11. Subvention aux écoles

IV. QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de la MOIVRE à la COOLE



Julien VALENTIN